

## EPREUVE ECRITE DE SOCIOLOGIE

(Durée : 5 heures – coefficient : 3)

Jean-Samuel Beuscart, Olivier Pilmis, Anne Revillard, Laure de Verdalle

Sujet : La mobilité sociale est-elle encore un outil pertinent pour analyser les sociétés contemporaines ?

Total des candidats présents : 272

Note mini : 0 - Note maxi : 19.5 - Moyenne : 7.12 - Ecart type : 4.07

Le sujet proposé cette année invitait les candidats à réfléchir aux cadres d'analyse, aux concepts et aux méthodologies mises en oeuvre par les sociologues pour penser la réalité sociale et ses évolutions. Il s'agissait ici en l'occurrence de mener un travail à la fois empirique et méthodologique sur la mobilité sociale. Le terme, largement mobilisé pour désigner des déplacements au sein de l'espace social, devait donc être appréhendé comme un descripteur du monde social, un outil dont la caractéristique est bien sûr de ne pas être déconnecté d'une manière de concevoir et de penser la société qui est à la fois située dans le temps et dans l'histoire de la discipline.

Le jury attendait donc des candidats, au vu de la formulation du sujet, qu'ils rendent compte non seulement de connaissances précises sur l'évolution de la mobilité sociale dans les sociétés contemporaines – ce à quoi se sont restreints certains candidats, traduisant rapidement le sujet par « L'ascenseur social est-il en panne ? », mais aussi qu'ils proposent une réflexion plus approfondie sur la pertinence de la mobilité sociale comme *outil* de mesure et de réflexion dans ce contexte particulier. Ceci supposait en premier lieu une connaissance fine de l'outil, dont le jury attendait une restitution claire et précise des principales composantes (définition des tables de mobilité, mobilité intra-/intergénérationnelle, structurelle/nette, ascendante/descendante, notion de fluidité sociale, etc.). Mais il était tout aussi nécessaire de s'interroger sur le changement de regard que les sociologues ont pu porter, de l'après-guerre à nos jours, sur les phénomènes de déplacements dans l'espace social. Le jury a été particulièrement surpris par les confusions chronologiques dont ont témoigné de nombreuses copies du point de vue des contextes de production de telle ou telle théorie sociologique. Pour ne citer que l'erreur la plus fréquente, peu de candidats ont perçu que les analyses de P. Bourdieu et J.C. Passeron précédaient celles d'H. Mendras, et que *La Reproduction* ne s'appuyait pas sur une analyse de la situation dans les années 1990 (et ne témoignait donc aucunement d'une panne de l'ascenseur social qui viendrait succéder à des décennies de mobilité ascendante). Le terme de « moyennisation » a également été trop souvent utilisé de manière approximative, soit qu'il n'ait pas été véritablement situé historiquement et incarné dans une réalité sociale donnée, soit qu'il fût confronté de façon peu convaincante à celui de mobilité sociale (tantôt comme cause tantôt comme conséquence souvent au sein des mêmes copies).

Alors que certains candidats ont parfois été tentés de « rabattre » le sujet proposé, de façon souvent maladroite, sur des problématiques qui leur étaient plus familières : la précarisation du travail, les classes moyennes, les inégalités scolaires, etc., le jury a valorisé les efforts de traitement du sujet tel qu'il était posé. Les meilleures copies ont su tout à la fois décrire finement les transformations de la société française des années d'après-guerre à nos jours (en mobilisant leurs connaissances historiques sur cette période) et regarder comment les sociologues, de manière parfois fortement contrastée, ont analysé et interprété ces transformations. Ces bonnes copies ont bien montré la portée et les limites d'une analyse en termes de mobilité sociale, ce qu'elle révèle de la société et ce qu'elle laisse dans l'ombre (la question de l'insuffisante prise en compte des déplacements des femmes dans l'espace social a ainsi souvent été évoquée). Les bons candidats ont également su voir que le constat de la baisse de la mobilité structurelle ne devait pas forcément être (un peu trop rapidement) évoqué comme un argument discréditant l'outil mobilité sociale, puisque c'est précisément l'outil qui permet de faire ce constat. Ils ont enfin bien cerné les enjeux méthodologiques de la mesure des déplacements dans l'espace social, en évoquant par exemple la question de l'échelle d'analyse (et de l'apport des méthodes qualitatives pour étudier les micro-mobilités) ou des catégories mobilisées (trop rares par exemple ont été les candidats qui ont discuté de manière convaincante de la question pourtant centrale des PCS). Les bonnes copies ont souvent ouvert la discussion en confrontant une approche par la mobilité sociale à une approche en termes d'inclusion/exclusion, qui engage une autre représentation de la réalité sociale – susceptible d'être rapprochée avec profit de la métaphore du « feu de camp » chez Halbwachs . Mais elles ont aussi conclu de façon assez pertinente à la nécessité d'une révision des techniques de *mesure* de la mobilité sociale, ceci n'impliquant pas nécessairement une remise en question fondamentale du concept même de mobilité.

Sur un plan strictement formel, la plupart des copies étaient de bonne tenue et témoignaient d'un effort réel de structuration. Le jury attire toutefois l'attention des candidats sur l'importance de l'introduction, et notamment de l'annonce de plan, qui doit impérativement donner des orientations claires quant au fond du propos. Il ne s'agit pas par exemple de se contenter d'indiquer que « la mobilité sociale est un outil pertinent, mais a été remise en question par certaines évolutions sociales qui conduisent à préconiser l'usage de nouveaux outils » (exemple fictif), mais bien de nommer dès l'introduction ces évolutions sociales et ces nouveaux outils. De la même manière, rien n'agace plus un correcteur qu'une avalanche de questions venues clore une introduction... et parmi lesquelles il doit retrouver l'annonce des différentes parties.

Le jury tient aussi à mettre en garde les candidats contre les plans excessivement rhétoriques qui conduisent à affirmer une chose dans une partie et son exact contraire dans la suivante. Les copies engageant une prise de position plus ferme par rapport au sujet – qu'il s'agisse de répondre par la positive ou la négative – ont souvent favorisé une argumentation mieux suivie.